

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 Saint Orens

Saint Orens le 6 mars 2008

07 MARS 2008



Monsieur le Président
Chambre des huissiers
Place de la Fourcade
31000 Toulouse

FAX : 05-62-26-44-84

Monsieur le Président,

A ce jour, je suis harcelé d'expulsion de mon domicile dans une procédure que vous avez pu prendre connaissance par les différentes assignations délivrées pour saisir le tribunal afin d'obtenir l'annulation d'un jugement d'adjudication du 21 décembre 2006.

Deux jugements ont été rendus par le juge de l'exécution, saisissant directement le tribunal sur le fond de la fraude soulevée.

Ces assignations introductives d'instance sont en votre possession et qui soulèvent des faits graves dans une procédure de saisie immobilière.

- Cet harcèlement est initié par la SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD.

Sur le jugement d'expulsion obtenu par la fraude pendant que j'étais en prison et sur un jugement d'adjudication lui aussi obtenu par la fraude et comme indiqué dans les assignations, a fait l'objet d'un appel devant la cour d'appel de Toulouse et la procédure est pendante.

La SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD veut mettre en exécution ce jugement sans vouloir prendre les voies de recours pendantes et les procédures encours mises en place par le juge de l'exécution en saisissant directement le juge du fond par sa *décision du 28 novembre 2007* et par sa *décision du 30 janvier 2008*.

La SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD a saisi par faux et usage de faux les services de la préfecture qui soit disant a rendu une décision sans avoir pris connaissance des procédures en cours, cette décision fait l'objet d'une voie de recours devant le tribunal administratif de Toulouse le 18 janvier 2008

Tous les justificatifs ont été produits par fax ce jour à la SCP d'huissiers GARRIGUE et BALLUTEAUD pour information et pour que soit arrêté toutes procédures à notre encontre et pour éviter d'engager des procédures inutiles qui engageraient leur seule responsabilité civile et pénale de ses auteurs.

Je ne souhaite pas engager une procédure en responsabilité à leur encontre et vous prie de vous mettre en relation dans les plus brefs délais avant qu'il ne soit encore causé un nouveau préjudice à Monsieur et Madame LABORIE.

Cette affaire est très grave engageant de nombreuses personnes physiques et morales et vous prie de savoir arrêter cette hémorragie à temps auprès de cette SCP d'huissiers.

Comptant sur toute votre compréhension, dans l'attente je vous prie de croire Monsieur le Président à mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



- Recours TA le 18-1-08 Décision Préfecture
- Recourse réception TA le 1-02-08
- Banderole de Siccas le 7-2-08
- Appel le 11-6-07 jugement TI (Expulsion)
- jugement du 28/11/07
- jugement du 30/1/08.

REQUÊTE DE RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR.

Requête en annulation d'une expulsion locative

Décision rendue par excès de pouvoir le 27 décembre 2007 (Réf : 070709)

Par la Préfecture de la Haute Garonne

(Décision communiquée par lettre simple le 9 janvier 2008)

TRI. AD. DE TOULOUSE
RECU LE : 18/01/08 N:

Pour :

Monsieur LABORIE André demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.

Madame LABORIE Suzette demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.

- Propriétaire de notre immeuble situé à l'adresse ci-dessus.

**Requête présentée à M. (ou Mme) le président Mmes et MM. les conseillers Tribunal
Administratif de TOULOUSE 68, rue Raymond IV 31068 TOULOUSE CEDEX.**

Objet de la requête :

Demande d'annulation de la mesure d'expulsion de notre résidence principale, de notre propriété.

- Décision rendue par excès de pouvoir ne respectant aucune base fondamentale de droit, aucun titre exécutoire valide ne permet d'enlever la propriété de la résidence principale de Monsieur et Madame LABORIE.
- Décision prise par la préfecture en violation de la saisine de Monsieur VIAUX Préfet en date du 5 juillet 2007 et de Monsieur CARENCO Préfet de la Haute Garonne en date du 25 octobre 2007 en lettre recommandées et les informant d'une procédure criminelle pour avoir spolié notre résidence principale par une vente aux enchères publiques, obtenu dans un contexte bien particulier et repris ci-dessous.
- Décision irrégulière, sur aucun fondement juridique valide tout en sachant de la saisine de Monsieur le Préfet de la Haute Garonne, ce dernier sachant qu'il ne peut exister un quelconque acte valide de propriété autre que celui de Monsieur et Madame LABORIE.
- Décision de la préfecture rendue par excès de pouvoir et pour ne pas avoir pris en considération que Monsieur et Madame LABORIE ont saisi le tribunal de grande instance de Toulouse pour demander l'annulation du jugement d'adjudication rendu le 21 décembre 2006, obtenu par la fraude.

DECLARATION D'APPEL

3

La SCP Franck MALET et Elisabeth MALET
Avoué près la Cour d'Appel
déclare interjeter APPEL devant la Cour d'Appel de
Toulouse
d'une ordonnance de référé RG N° 12 07/000509
rendue le PREMIER JIN DEUX MILLE SEPT
par le Président du Tribunal d'instance de
TOULOUSE

REMISE AU SECRETARIAT GREFFE LE

Cour d'Appel de Toulouse
Reçu au Greffe le

11 JIN 2007



VISA

et se constitue avec élection de domicile en son étude sise à Toulouse, 1B, Rue des Potiers

Dossier n°00070826 AM

POUR LE COMPTE DE :

Monsieur LABORIE André

Né(e) le 20 Mai 1956 à TOULOUSE 31 de nationalité française

Maison d'Arrêt -

250 avenue Beausoleil -

MAT. 11733 - CELL. 215

82033 MONTAUBAN

Madame Suzette PAGES épouse LABORIE

Né(e) le 28 Août 1953 à ALOS de nationalité française

demeurant 2 rue de la Forge -

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

CONTRE:

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

demeurant 51 chemin des Carmes

31400 TOULOUSE

S.C.P. MALET
AVOUE A LA COUR
Ibis, rue des Potiers
31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 14 78 - Fax 05 61 63 14 79



De :	
From :	LABORIE
Fax :	05-61-25-10-97
	Téléphone : 05-61-25-10-97
A :	Chambre de huissiers
To :	Monsieur le Président CARSSALADE

Date :	06/03/2008	Heure :	19:19	page(s) :	3
--------	------------	---------	-------	-----------	---



-Message

Monsieur le Président

Je porte à votre connaissance des faits graves initié par la SCP BALLUTEAUD & GARRIGUES

Je vous prie de croire Maître à mes salutations distinguées.

LABORIE André

U

R

G

E

N

T